

MOB'N ROLL
Mise à disposition d'un 2 roues

Demande ou Renouvellement à faire à : coup.de.main@coupdemain-aube.fr

Organismes :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mission Locale | <input type="checkbox"/> CCAS de Romilly sur Seine | <input type="checkbox"/> Club de Prévention HAJ |
| <input type="checkbox"/> DIDAMS | <input type="checkbox"/> CCAS de Nogent sur Seine | <input type="checkbox"/> Coup de Main |
| <input type="checkbox"/> Chargé de suivi professionnel "RSA" | | <input type="checkbox"/> Pôle Emploi |
| <input type="checkbox"/> C. Communes de l'Orvin & de l'Ardusson | | <input type="checkbox"/> Association Chlorophylle |

Date :

NOM Prénom du prescripteur :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Tél :

Adresse :

- Public concerné :** 18-24 ans Bénéficiaire ou ayant droit « RSA »
 DELD Habitant la CC de l'Orvin et de l'Ardusson

Motif de la demande :

Lieu de Départ : Romilly Marigny

Modalités d'utilisation : (maxi 1 mois, renouvelable) Vélo ? Scooter ?

Début :

Fin :

Utilisation **exceptionnelle** le week-end (jours et heures) :

Trajet à effectuer :

Fréquence :

Visa du BENEFICIAIRE :

Je certifie,, pouvoir déposer 1 caution de **20 €** pour le carburant, 1 caution de **230€** en garantie de mise à disposition, 1 caution de **50€** en cas de retour tardif (3 Chèques à l'ordre de Coup de Main / Espèces).

Je m'engage aussi à me présenter chez Coup de Main / à la Communauté de Communes muni(e) d'une pièce d'identité et de mon BSR avant le

Date et signature

DECISION de COUP de MAIN

ACCORD

REFUS

Motif : 2 roues indisponible

antécédent dans une Mise à Disposition

le bénéficiaire ne s'est pas présenté

le bénéficiaire n'a pas pu fournir les sommes demandées

pas de BSR (si né(e) après 1er janvier 1988)